

Financement Stages | Erasmus+



Conditions

Durée du stage : stage intégré au cursus de 2 à 12 mois

Pays d'accueil

L'un des 32 pays participant au programme : 28 États de l'UE + 3 États de l'AELE (Islande, Norvège, Liechtenstein) + Turquie. Ce pays doit être différent du pays d'origine et de résidence de l'étudiant.

Établissements non éligibles :

- ▶ Institutions de l'Union européenne et autres organes de l'UE, y compris agences spécialisées
- ▶ Organisations gérant des programmes de l'Union européenne telles que les agences nationales
- ▶ Représentations diplomatiques françaises (Ambassades, Consulats, Instituts français, alliances françaises...)

Modalités de candidature

Pour bénéficier d'une bourse Erasmus+ "stage", vous devez :

- ① vous rapprocher du responsable des stages de votre Faculté. C'est votre Faculté qui sélectionne les étudiants pouvant bénéficier de cette bourse et qui décide du nombre de mois de bourse qui sera attribué.
- ② compléter la fiche préparatoire Erasmus+ stage qui vous sera remise par votre Faculté

Formalités à accomplir une fois que vous êtes sélectionné

① Avant votre départ

Vous devez déposer au Service des Relations Internationales :

- ▶ la copie de votre convention de stage
- ▶ une attestation d'assurance responsabilité civile valable à l'étranger pour la durée de votre séjour
- ▶ le contrat de mobilité avec votre signature *originale* (document scanné impossible).
- ▶ le contrat pédagogique stage Erasmus + définitif, signé par toutes les parties (numérisation possible)
- ▶ votre RIB

Autres formalités

- ▶ Passez le test de niveau linguistique "OLS".
- ▶ Demandez votre carte européenne d'assurance maladie
- ▶ Contactez le consulat du pays du stage pour de connaître démarches à accomplir auprès des autorités locales à votre arrivée (si vous n'êtes pas ressortissant de l'UE, vous devrez obtenir un visa étudiant)

.../...

② Pendant le stage

- ▶ envoyez votre attestation d'arrivée à beatrice.bernard@uco.fr
- ▶ Suivez les cours de langue en ligne OLS (le cas échéant)
- ▶ Prévenez immédiatement l'UCO de tout changement lié au stage beatrice.bernard@uco.fr

③ A la fin du stage

- ▶ Dès la fin du stage, envoyez votre attestation de stage à beatrice.bernard@uco.fr
- ▶ Remplissez votre "rapport du participant" en suivant le lien qui vous aura été communiqué par mail.
- ▶ Passez le test linguistique "OLS de retour"

Montant de la Bourse

- ▶ 465€/mois : Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède et Royaume-Uni (jusqu'à la date officielle du Brexit)
- ▶ 415 €/mois : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal
- ▶ 365 €/mois : Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, ex-Macédoine, Pologne, Rép. Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Turquie

Modalités de paiement :

L'indemnité vous sera versée en deux fois :

- ▶ 80 % de l'indemnité totale calculée sur la durée prévue de votre séjour dans les 15 jours qui suivent la réception de votre attestation d'arrivée
- ▶ 20 % (solde recalculé au vu des pièces justificatives) après contrôle de vos obligations de fin de stage

Si vous n'accomplissez pas ces formalités ou si vous arrêtez votre stage avant la date prévue, vous devrez rembourser tout ou partie de la bourse Erasmus+.